



**DOSSIER DE PRESSE**

# **Les Sauveteurs en Mer**



*"Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes"*

*La SNSM est une association privée dont la principale mission est de sauver des vies humaines en mer.*

SNSM 31 cité d'Antin 75009-PARIS +33(0)1 56 02 64 64 – [www.snsm.org](http://www.snsm.org)  
Contact Presse : Annick Avierinos +33(0)1 56 02 63 68 / +33(0)6 12 56 71 46 –  
[annick.avierinos@snsm.org](mailto:annick.avierinos@snsm.org)

# LES SAUVETEURS EN MER, une association loi de 1901

dont la principale mission est de sauver des vies humaines en mer.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est née en 1967 de la fusion de deux sociétés centenaires issues d'une vieille tradition maritime : la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés fondée par l'Amiral Rigault de Genouilly en 1865, et la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons créée par Henri Nadault de Buffon en 1873.

## Une mission

La SNSM est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970 et assurant une mission de service public en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer. Elle a pour vocation de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes.

## Quatre activités opérationnelles

- **Sauvetage au large**, effectué par les Sauveteurs embarqués bénévoles sur demande des CROSS,
- **Sauvetage sur le littoral** en assurant la formation et la qualification des Nageurs-Sauveteurs volontaires qui assurent la sécurité des plages sous la responsabilité des maires,
- **Missions de sécurité civile**
- **Prévention**

## Les hommes

L'Association regroupe plus de **6700** membres.

- 3500 Sauveteurs embarqués bénévoles qui opèrent au large,
- 1418 Nageurs-Sauveteurs volontaires détachés l'été pour assurer la sécurité des plages,
- 1200 bénévoles forment l'encadrement des stations et des centres de Formation et d'Intervention et du Siège.
- 583 formateurs bénévoles
- 54 salariés répartis entre le siège parisien et le CERO (Centre d'Entretien Régional et de Réparation de l'Ouest) à Saint-Malo.

## Les chiffres clés de l'association (chiffres 2010)

Nombre de stations de sauvetage	221
Nombre de postes de secours sur les plages	274
Nombre de centres de formation et d'intervention	32
Nombre d'interventions	4157
Nombre de personnes secourues	7 244
Disponibilité des sauveteurs embarqués	24/24 365 j/an



# LE DEROULEMENT DU SAUVETAGE EN MER



*Les sauveteurs sont le premier maillon de la chaîne des secours: ils interviennent sur demande des CROSS, évaluent l'état des personnes secourues, leur donnent les premiers soins et ramènent les blessés et les naufragés à terre où d'autres organismes les prennent en charge et les évacuent vers les hôpitaux si nécessaire.*

## La mise en œuvre du sauvetage en mer

L'organisation du sauvetage repose sur deux éléments :

- la veille permanente des alertes, leur traitement et la planification des opérations de recherche et de secours.
- l'activation et la coordination des unités déployées sur le terrain qui concourent à l'exécution de ces opérations.

Les C.R.O.S.S. (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage) sont au cœur de ce dispositif. Les CROSS ne disposent pas de moyens de sauvetage en propre mais ont toute autorité pour mettre en œuvre les moyens qu'ils jugent les plus appropriés pour intervenir : bateaux sur zone, bateaux de sauvetage... Les Sauveteurs en Mer –SNSM - sont en France la seule entité exclusivement dédiée au sauvetage en mer.

Sur alerte du CROSS, le Patron du bateau de sauvetage réunit l'équipage et appareille en moins de 15 minutes. En cas d'opération importante le CROSS peut faire intervenir plusieurs équipages et tout moyen qu'il juge utile (hélicoptère, avion, Marine Nationale ...).

Le Patron du canot ou de la vedette est en contact avec le CROSS pendant toute l'opération de sauvetage.

## Un principe : la gratuité du sauvetage des personnes



*La sauvegarde de la vie humaine en mer est obligatoire et gratuite.*

*Elle s'impose à quiconque en mesure de porter secours dans les limites de sa propre sécurité.*

L'assistance aux biens donne lieu à un remboursement des frais matériels engagés par les Sauveteurs en Mer (entretien des bateaux, gasoil ...) et est fonction du ou des moyens d'intervention mis en œuvre. Ce tarif est fixé par le Ministère de Tutelle, le MEEDDTC (ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable des transports et du logement) sur proposition de la SNSM.

# LES SAUVETEURS EMBARQUES, 3500 bénévoles

Au nombre de **3500**, les sauveteurs embarqués appareillent sur demande des CROSS en moins de 15 minutes, 24 heures sur 24, 365 jours par an et par tous les temps. Ils s'entraînent régulièrement tout au long de l'année. Chaque membre de l'équipage a sa spécialité à bord : « patron », « radio », « mécano », « canotier », « secouriste » ou « nageurs de bords »

Ils interviennent jusqu'à **20 milles de la côte** (40 km environ), et au-delà sur demande expresse des CROSS



Historiquement issus des professions de la mer (pêche, Marine Nationale et Marine Marchande) les sauveteurs se recrutent de plus en plus aujourd'hui parmi les plaisanciers de tous horizons professionnels.

## • La formation au sauvetage

Afin de répondre à une exigence croissante dans ce domaine, la SNSM a créé un référentiel de qualifications auquel répondent quatre domaines de formation :

- formation maritime: conduite nautique des embarcations, maîtrise des installations Energie/Propulsion,
- formation au secourisme
- formation à la conduite des opérations
- formation des nageurs de bord



Le patron est responsable de la formation de l'équipage. Devant l'accroissement des demandes de stage et grâce au soutien de ses fidèles partenaires - Total et Crédit Maritime entre autres - la SNSM a décidé d'ouvrir un **Pôle national de formation à Saint Nazaire**. Celui ci sera opérationnel dès le printemps 2011 et permettra de former les sauveteurs embarqués et tous les formateurs dans des conditions optimales, l'unité de lieu permettant de disposer des meilleurs équipements et d'acquérir des outils techniques de pointe tel qu'un simulateur de pilotage et de permettre le partage d'expérience.

Tous les Sauveteurs reçoivent individuellement des **équipements techniques à la pointe de la recherche** en matière de protection et de sécurité.

- Sauveteurs embarqués : les chiffres clés 2010

Nombre de personnes secourues	5 400
Nombre d'heures d'intervention	4 847
Nombre d'interventions	2 816
Nombre de flotteurs impliqués	2 210
<b>Dont :</b>	
Bateaux de plaisance :	<b>80%</b>
Dont bateaux à moteur	46 %
Dont bateaux à voile	34 %
Bateaux professionnels	<b>11%</b>
Dont bateaux de pêche	9 %
Dont bateaux de commerce	2 %
Loisirs de bord de mer	<b>9%</b>
Durée moyenne d'intervention	01h35
Interventions de nuit	27%

# LES NAGEURS SAUVETEURS

- 1418 nageurs sauveteurs SNSM étaient affectés en 2010 sur le littoral français

Agés en moyenne de **18 à 25 ans**, composés à 70% d'hommes et 30% de femmes, ils se recrutent chez les étudiants et de jeunes salariés.

Une fois titulaires des qualifications réglementaires au standard SNSM, ils deviennent aptes à exercer la surveillance des baignades le long des plages sous la responsabilité d'un chef de poste et occasionnellement sur les voies navigables et les plans d'eau intérieurs.

Les nageurs sauveteurs peuvent également être sollicités pour des missions de sécurité civile.

A partir de la deuxième année ils s'entraînent régulièrement pour maintenir leur niveau de compétences et peuvent suivre des stages de spécialisation type sauvetage sur les côtes dites dangereuses, marine jet, chef de poste...

Volontaires, ils assurent l'été, sous les couleurs des Sauveteurs en Mer, la surveillance des baignades sur **plus d'un tiers des plages surveillées**, à la demande et sous la responsabilité des Maires. Ils sont rémunérés par les communes.

Ils restent en moyenne **3 ans ½** dans l'association et peuvent ensuite devenir formateurs bénévoles en suivant un parcours qualifiant spécifique.



## 583 formateurs bénévoles

Ils forment **les Nageurs-Sauveteurs** qui sont proposés à la disposition des Maires pour la surveillance des plages sur le littoral.

Ils assurent cette formation 8 mois par an d'octobre à mai sur leur temps libre. Une **formation de 400 heures** au coût de revient - hors formateurs bénévoles - de 1500 euros. Ce coût est supporté pour environ 50/60% par le stagiaire et la SNSM finance le solde.

Ils forment aux différents **diplômes et certificats nécessaires à l'activité** :

- PSE1 (premier secours), diplôme délivré par la SNSM
- PSE2 (premier secours), diplôme délivré par la SNSM
- BNSSA (Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique)
- Permis bateau
- CRR (certificat restreint de radiotéléphoniste)

La SNSM approfondit ces compétences par une **formation spécifique** sur le littoral et en mer : le stage d'amarinage.

Elle assure un **suivi continu du niveau** d'aptitudes des nageurs sauveteurs diplômés à partir de leur seconde année d'activité.

**32 Centres de Formation et d'Intervention** sont disséminés sur toute la France métropolitaine.

Premier pourvoyeur de nageurs-sauveteurs sur les plages du littoral, la SNSM forme en moyenne **500 nouveaux jeunes chaque année** et surveille **plus d'un tiers des plages du littoral**.

Nageurs sauveteurs affectés	1 418
Nombre d'interventions	1 341
Dont flotteurs impliqués	
- veliplanchistes et kitesurfers	312
- bateaux	290
Personnes secourues	1 844
Personnes soignées sur les plages	13 600
Enfants perdus/retrouvés	875
Flotteurs impliqués	602



# LA PREVENTION

Une étude IFOP commandée par la SNSM et son partenaire la MACIF a mis en exergue un véritable intérêt des français pour la mer, mais un comportement encore trop peu prudent de ceux qui la pratiquent, et par ailleurs une véritable attente en matière d'information. Les Sauveteurs en Mer ont décidé d'intensifier les diverses actions menées vers leurs cibles prioritaires : les plaisanciers et les familles.

- **Le Forum "Mer en sécurité"**



Créé par la SNSM en 2009, cet évènement a permis de réunir pour la première fois les principaux intervenants sur la sécurité en mer et des représentants des usagers de la mer. Le Forum 2010 a créé une mise en réseau dynamique d'experts tous horizons, du monde maritime qui depuis échangent et progressent pour l'amélioration de la sauvegarde de la vie humaine en mer. Ces forums ont débouché sur des actions concrètes : uniformisation des procédures de traitement des données statistiques sur les accidents

de personnes en mer, sensibilisation au port de la brassière, meilleure coordination des différentes actions menées dans le domaine de la prévention...

Le Forum 2011 se tiendra le **17 juin 2011 à Saint Nazaire**, en prologue du **Record SNSM**, une course à laquelle participent nombreux skippers de renom, et à l'occasion de laquelle sont organisées chaque année diverses **animations sécurité** vers le grand public et les écoles

Lors du Forum 2010 des projets prioritaires ont été identifiés : VFI, VHF, normalisation des outils au service de la sécurité. La SNSM a mis en place des groupes de travail animés par des experts qui sont chargés d'avancer sur les principaux thèmes et dont les résultats des travaux seront présentés lors du Forum 2011.

- **Des actions de prévention sur le terrain**

Nos stations organisent en partenariat avec les communes, les ports et associations de plaisance, des sessions de démonstration sécurité à quai destinées aux plaisanciers, dont l'objectif est de rappeler les règles de base et la pratique des bons gestes. La SNSM diffuse par ailleurs, sous forme de fiches ou dépliants, ses conseils sécurité sur divers thèmes: « comment appeler les secours », « guide pratique des grandes marées », « les bronzaleau sont des nullots »...

- **Des programmes courts sur les chaînes de TV**

En 2010, grâce au partenariat avec l'INC, la SNSM a pu diffuser en Télévision des conseils de prévention destinés aux plaisanciers, aux baigneurs et aux adeptes des sports nautiques à travers des films de 2 minutes, relayés en version longue sur internet.

- **Sauvegarde Junior**

L'opération Sauvegarde Junior, soutenue par GROUPAMA, touche près de 120 000 jeunes sur les plages ou dans les centres de loisirs au travers d'ateliers sur le thème de la prévention.

Les enfants sont sensibilisés au cours d'une session d'une demi-journée aux quatre thèmes suivants :

« je connais les dangers, je sais donner l'alerte, je protège ma peau, je respecte la nature ».

- **Le passeport pour la mer**

Ce kit pédagogique est diffusé en partenariat avec la MAIF et touche chaque année près de 5 000 enfants de 7 à 12 ans qui partent en classe de mer.

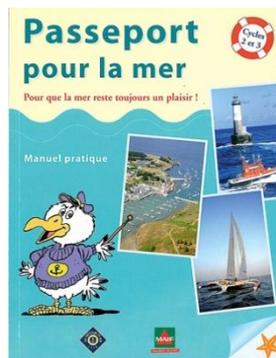
C'est un véritable outil pédagogique pour tous les enseignants désireux de faire découvrir la mer et le monde maritime à leurs jeunes élèves, avec pour fil conducteur: la sécurité et la prévention, tout en s'appuyant sur les matières étudiées en classe : géographie, mathématiques (échelle de Beaufort), français (récits de sauvetage).

- **Les Bracelets de plage**

La recherche des enfants perdus engendre du stress et beaucoup de temps passé pour les nageurs-sauveteurs. Depuis plus de vingt ans près **de 800 000 bracelets d'identification** destinés aux enfants de moins de cinq ans ont été donnés aux familles présentes sur les plages.

- **Le Sauvetage Tour Eté**

En juillet-août 2011 la SNSM participera à nouveau en partenariat avec l'Association RMC/BFM à la 3<sup>ème</sup> édition du Sauvetage Tour Eté pour initier les vacanciers sur les plages aux gestes de **premiers secours** et à **l'utilisation d'un défibrillateur**. Cette tournée des plages est complétée par un dispositif d'annonces et de présentation sur BFM radio, BFM TV ainsi que sur la station RMC



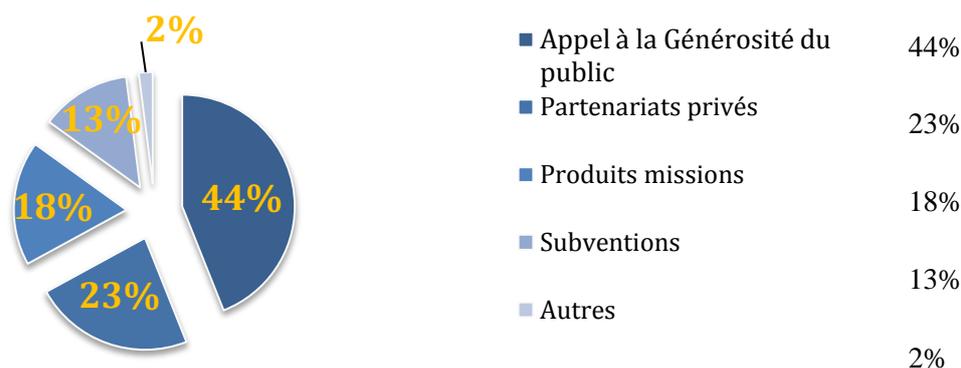
# ORIGINE DES RESSOURCES, DES AFFECTATIONS BUDGETAIRES ET DES INVESTISSEMENTS (chiffres 2010)

**Globalement la SNSM a un budget de plus de 22 millions d'euros.**

La SNSM, est une association de droit privé, dont la majorité des ressources provient de l'appel à la générosité du public. Son budget est financé à 67,5% par des fonds privés : legs, dons, partenariat/ mécénat ; l'Etat concourant à hauteur de 10,5% et les Régions et Départements à hauteur de 22%.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement ce sont près de 85 % de nos ressources qui proviennent de fonds privés :

**Origine des ressources 2010 liées au fonctionnement:  
17 199 000 euros**

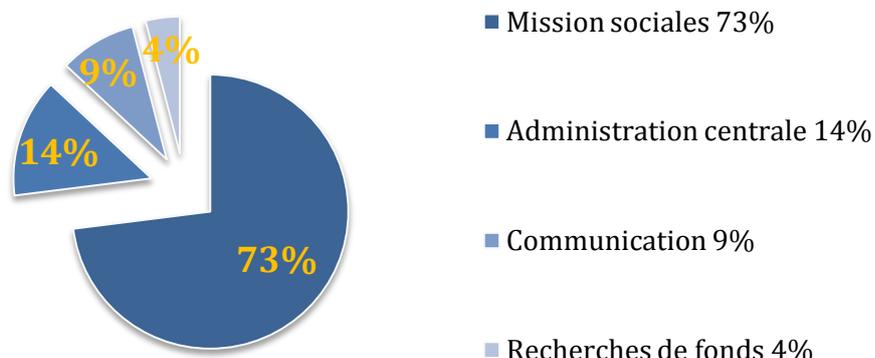


La SNSM est le premier armateur de France en nombre de bateaux : l'acquisition, l'entretien de la flotte et d'une façon plus générale de tous les équipements techniques nécessaires à la mise en œuvre de sa mission : bateaux, locaux, outils au service de la formation ont un coût non négligeable : 5 393 000 euros en 2010.

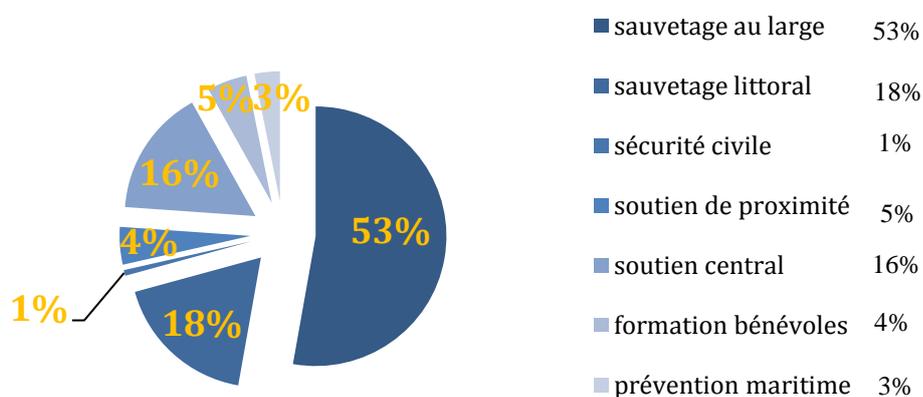
Ce montant a été financé à 31% par l'Etat, 9% par les Régions, 10% par les Départements, 1% par les autres collectivités publiques, 15% par des entreprises privées, 13% par les legs et 21% par des contrats de projets.

La SNSM consacre plus de 70% de son budget à sa mission principale : le sauvetage des vies humaines au large et sur les côtes.

### Taux de répartition des dépenses 2010



### Répartition des dépenses engagées au titre de la mission principale en 2010



L'ouverture en juin 2011 du nouveau pôle national de formation de St-Nazaire va sensiblement augmenter le budget consacré à la formation.

Par ailleurs, les dépenses consacrées à la prévention maritime qui ont doublé en 2010 par rapport à 2009, devraient continuer d'augmenter, la prévention maritime étant placée au cœur des préoccupations de la SNSM pour l'année 2011.

Depuis 1997, la société Nationale de Sauvetage en Mer est agréée comme membre du **Comité de la Charte du don en confiance**, garant de la transparence de notre gestion.

# LES SAUVETEURS EN CHIFFRES

LES HOMMES	
Sauveteurs embarqués bénévoles	3 500
Nageurs sauveteurs volontaires	1 418
Formateurs bénévoles	583
Encadrement bénévole	1 200
LES STUCTURES	
Stations de sauvetage	221
Postes de secours	274
Centres de formation et d'Intervention	32
BILAN D'ACTIVITE 2010	
<b>Nombre d'Interventions</b>	4157
Dont :	
Sauveteurs embarqués	2 816
Nageurs sauveteurs	1 341
<b>Personnes secourues</b>	7 244
dont :	
Sauveteurs embarqués	5 400
Nageurs Sauveteurs	1 844
Flotteurs impliqués	2 812
Personnes soignées sur les plages	13 600
FLOTTE SNSM	
Canots tous temps	40
Vedettes classe V1	38
Vedettes classe V2	73
Vedettes classe V3 et VL	24
Canots pneumatiques semi rigides	54
Pneumatiques	400



## Annexe : LES MOYENS NAUTIQUES

<p><b>40 CANOTS TOUS TEMPS</b></p> 	<p>Longueur : 17,60 m  Vitesse : 18 à 22 nœuds  Puissance : 2 moteurs diesel de 400 cv</p> <p><i>La série des 17,60 m à été modifiée pour quelques unités en fonction de contraintes locales</i></p>
<p><b>38 vedettes classe V1</b></p> 	<p>Longueur : 14 m  Vitesse : 25 nœuds  Puissance : 2 moteurs diesel de 495 cv</p>
<p><b>73 vedettes classe V2</b></p> 	<p>Longueur : 9 m et 10,50 m  Vitesse : 25 nœuds  Puissance : 2 moteurs diesel de 330 cv</p>
<p><b>4 vedettes classe V3</b></p> 	<p>Longueur : 8 m  Vitesse : 16 nœuds  Puissance : 1 moteur diesel de 199 cv</p>
<p><b>Jet-skis</b></p> 	
<p><b>400 Canots pneumatiques</b>  Dont 11 semi-rigides type SR</p> 	<p>Série des SR :  Longueur : de 5 à 7 m  Puissance : 2 moteurs hors bord 4 temps de 110 CV</p>



SNSM, Les sauveteurs en mer  
31, cité d'Antin Paris (9<sup>ème</sup>)  
[www.snsn.org](http://www.snsn.org)

Contact presse :

Annick Avierinos  
01.56.02.63.68 / 06.12.56.71.46  
annick.avierinos@snsn.org

